



Prévention et sécurité : une priorité pour la Ville

- ▶ Renforcer le lien de proximité avec les Arcisiens
- ▶ Des règles pour mieux partager l'espace public
- ▶ La vidéoprotection : un outil supplémentaire pour mieux vous protéger



Actualités ■ p. 7
Inscrivez-vous au Grand Marché
Arcisien



Famille ■ p. 9
La Ville adhère à l'association
e-Enfance



**Développement
économique** ■ p. 16
Arcy Féminin : un salon au service
des savoir-faire féminins locaux

Échanger... Dialoguer... S'informer...

Newsletter

Pour recevoir les actualités, événements, sorties et toutes les informations municipales, abonnez-vous à la lettre d'information numérique en vous inscrivant sur boisdarcy.fr

Magazine en ligne

Vous pouvez consulter et télécharger chaque mois *Bois d'Arcy, Le Magazine* sur boisdarcy.fr

Facebook live !

Jeudi 31 mars 2022
de 18h30 à 19h30
sur la page officielle @BoisdArcy78

Retrouvez le magazine en ligne et bien d'autres services sur



Bois d'Arcy, le magazine n°74

Directeur de la Publication :

Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy

Crédit photos : Ville de Bois d'Arcy sauf mention particulière et ©Fany photos - Visuels : ©Adobe stock et ©Freepik.com

Rédaction, conception, mise en page : Karine Moine, Laura Harter, Service communication

Impression (7 700 ex) : Imprimerie RAS

Publication : mensuel

Distribution (7 100 ex) : ABC Distribution.

Régie publicitaire : Cithéa 01 53 92 09 00

Pour tout renseignement : communication@boisdarcy.fr
Hôtel de Ville - 2, avenue Paul Vaillant-Couturier
01 30 45 83 83 - boisdarcy.fr

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le Maire ou les élus : 01 30 45 83 10.

Sommaire

- 3 Édito
- 4 Retour en images
- 6 Actualités
 - > Élections présidentielles et législatives : ce qu'il faut savoir
- 9 Famille
 - > Collecte alimentaire... soyez au rendez-vous
- 11 Les actualités de votre député
- 12 Dossier
- 16 Développement économique
- 17 Au Cinéma de la Grange au mois de mars...
- 18 Culture
 - > Fête du court métrage : partez à la découverte de la magie du court
- 20 Associations
 - > Chantons pour les enfants de Madagascar
- 22 Agenda
- 23 Tribune, Carnet & Pratique

Nous sommes attentifs à la bonne réception de *Bois d'Arcy, le magazine* dans vos boîtes aux lettres. Néanmoins il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises. Nous vous remercions de nous en informer au 01 30 45 86 84 ou communication@boisdarcy.fr.



À ne pas manquer ce mois-ci...



ACTUALITÉS P. 7

La ville organise une chasse aux oeufs : inscrivez-vous !



FAMILLE P. 9

Bienvenue à l'hôpital des Nounours !



CULTURE P. 18

Le festival ElectroChic s'invite à Bois d'Arcy

**Pass
vaccinal
obligatoire**

Afin de faciliter leur lisibilité dans le magazine, tous les événements répandant

à la présentation du Pass vaccinal sont identifiables par ce pictogramme.



Retrouver confiance en l'avenir

Jean-Philippe LUCE

Maire de Bois d'Arcy

Conseiller régional d'Île-de-France

"Avec l'arrivée du printemps, tournons-nous vers l'avenir avec optimisme"

Après deux ans de gestion de crise sanitaire à répétition, l'arrivée du printemps aspire à plus d'optimisme et pourquoi pas, avec les beaux jours viendra la fin des privations et des restrictions que nous subissons toutes et tous depuis plusieurs mois. Car, même si nous devons à présent nous habituer à vivre avec la Covid-19, il nous tarde de retrouver une "vie normale". Alors, plus que jamais, avec mon équipe municipale, nous poursuivons nos projets pour vous offrir le meilleur et nous espérons vous retrouver nombreux lors de nos différents événements et manifestations qui rythment traditionnellement notre quotidien en cette période printanière.

Le Salon Arcy Féminin donne le coup d'envoi de la reprise des festivités à Bois d'Arcy

Nous vous attendons nombreux le week-end du **12 et 13 mars** pour flâner au salon Arcy Féminin qui a pour objectif de valoriser tous les savoir-faire féminins locaux. Cette 8^e édition est surtout l'occasion de mettre en lumière ces femmes qui participent activement à la vie économique de notre commune. Différents produits et services vous seront proposés dans une ambiance festive et conviviale. S'en suivront ensuite de nombreuses autres manifestations comme la

cérémonie de la citoyenneté le **25 mars** au cours de laquelle j'aurai le plaisir de remettre leur carte d'électeur aux jeunes arcisiens de 18 ans qui pourront voter pour la première fois lors des élections présidentielles en avril puis législatives en juin. D'autres événements sont à noter pour nos familles arcisiennes : la toute nouvelle chasse aux œufs organisée le **samedi 16 avril** prochain sans oublier le Grand Marché Arcisien qui fera son retour le **dimanche 5 juin**.

Agir et anticiper pour l'avenir

Même si la gestion de la crise sanitaire a longtemps occupé une grande partie de notre quotidien ces derniers mois, ce n'est pas notre seule préoccupation, loin de là. En effet nous n'avons eu de cesse d'anticiper l'avenir en poursuivant nos grands projets structurants pour Bois d'Arcy comme la reconstruction et l'extension du centre de loisirs de la Colombe et de la crèche Ambroise Paré, mais également le repositionnement du marché au cœur du quartier du vieux Bourg qui offrira à terme un nouveau lieu de vie aux familles arcisiennes.

Vous protéger : notre priorité

Enfin, je vous invite, dans le dossier du mois de ce magazine, à découvrir l'étendue des missions de notre Police municipale. Créée en 2015, elle est

devenue aujourd'hui indispensable pour garantir votre sécurité et votre tranquillité. À la lecture de cet article, vous appréhendez en détail son fonctionnement et vous verrez que les missions de notre Police municipale de proximité ne se réduisent certainement pas à la verbalisation, loin de là ! En effet nos agents agissent systématiquement avec discernement et bon sens pour le bien de tous les Arcisiens et surtout dans un souci de justice. À l'avenir nous envisageons d'élargir leurs missions, en lien avec la Police nationale, pour renforcer leur efficacité car nous sommes convaincus que leur rôle est essentiel pour garantir votre tranquillité.

Bien fidèlement,




@jeanphilippelu78



@jp_luce



@jeanphilippe_luce

► Réunion publique Reconstruction du multi-accueil Ambroise Paré et du Relais Petite Enfance



Jeudi 27 janvier, c'est accompagné du cabinet d'architectes Giet Architecture que Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy et Véronique Dubois, Maire-adjointe en charge de la Petite enfance et de l'Enfance ont présenté aux Arcsiens le projet de reconstruction du multi-accueil Ambroise Paré et du Relais Petite Enfance. Située dans le quartier du Vieux Bourg, cette nouvelle structure permettra d'accueillir en 2024 36 berceaux, soit 16 supplémentaires par rapport à la capacité actuelle.

► Prévenir les addictions auprès des jeunes



Afin de sensibiliser les jeunes et leurs parents, la Ville, par l'intermédiaire du Service Animations Jeunesse, a organisé vendredi 28 janvier une réunion d'information dédiée à la prévention aux addictions. Une soirée qui a réuni 32 participants en présence d'Élodie Dézécot, Maire-Adjointe en charge de la Jeunesse et des Sports.

► La campagne de dépistage se poursuit



Face à la circulation très active du Covid et à la demande de nombreux Arcsiens, la Ville, en partenariat avec ses professionnels de santé, a organisé au mois de février à la Maison des Associations des campagnes de tests antigéniques pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans. Depuis le mois de janvier, plus de 400 tests ont été réalisés.

► Marcus super sympa



Vendredi 4 février à la Fabrik, les Arcsiens ont pu découvrir le spectacle humoristique *Marcus super sympa*. Un one man show plus que réussi avec des thèmes abordés très actuels que l'artiste a su développer avec humour et subtilité. En venant à Bois d'Arcy, le souhait de l'humoriste était de "proposer un moment délicatement subversif, comme un dîner aux chandelles dans un cercueil". Pari réussi !

► Les voyageurs du crime



Après le succès du *Cercle de Whitechapel* et en reprenant la plupart des personnages, le spectacle *Les Voyageurs du crime* qui a eu lieu le samedi 5 février au Théâtre de la Grange a embarqué le public arcisien au cœur d'une nouvelle enquête policière dans l'univers raffiné du plus célèbre train du monde, l'Orient Express.

► Réunion publique Nouveau marché Place de l'église

Jeudi 10 février dernier, la Ville organisait au théâtre de la Grange, une grande réunion publique pour présenter son projet de déplacement du marché dans le quartier du vieux bourg. Pour l'occasion, plus d'une centaine d'Arcisiens ont répondu présent à cette invitation et sont venus échanger avec Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy et Laurent Braconnier-De Oliveira, Maire-adjoint en charge des Innovations et du Développement économique, .

En introduction, le cabinet Parcelle a présenté une analyse réalisée à partir des conclusions des ateliers de concertation qu'ils ont animés en octobre dernier et auxquels plus de 80 personnes ont participé. Ainsi, le déplacement du marché au barycentre de la Ville, face à l'église Saint-Gilles et à proximité des écoles et du gymnase Perdreau, permettra de créer une nouvelle centralité et un véritable lieu de vie pour les Arcisiens. Ce nouveau projet répond à leurs attentes, à savoir :

- Une offre commerciale enrichie et diversifiée ;
- Un concept urbain qui offrira la possibilité de partager l'espace en proposant des événements favorisant la convivialité pour toutes les familles arcisiennes.

Durant plus de 3 heures les participants ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitaient et obtenir des réponses concrètes que ce soit en matière de stationnement, d'offre commerciale et d'animations à venir.

À l'issue de la réunion les habitants ont voté pour un aménagement urbain permettant la construction d'un marché semi-couvert (avec des commerçants fixes à l'intérieur ainsi que des offres ambulantes en extérieur) le long de la sente des écoles pour créer une centralité et un



lieu de vie protégé et accessible aux mobilités douces.

À ce stade, aucune orientation architecturale n'a été soumise puisqu'une consultation sera prochainement lancée pour désigner un architecte. Cependant des prescriptions seront données afin que l'ensemble s'intègre au mieux à notre environnement pour améliorer notre cadre de vie.

Une prochaine réunion publique sera organisée pour présenter le concept architectural. La Ville envisage d'ouvrir le nouveau marché fin 2023-début 2024.

► 6^e Prix des lecteurs Rencontre avec Nadine Debertolis



Nadine Debertolis, était au Bar de la Grange samedi 12 février pour présenter son roman *La maison aux 36 clés* sélectionné dans la catégorie Junior du 6^e Prix des lecteurs. Une occasion pour Eugénia Dos Santos, Maire-adjointe en charge de la Culture, les membres du jury et l'équipe de la Médiathèque d'échanger et de découvrir l'univers de l'auteure. Prochaines rencontres les 11 et 25 mars avec Anne Urbain et Éric Découty, auteurs dans la catégorie Adulte au Bar de la Grange (*sous réserve de l'évolution sanitaire. Lire page 19*).

► Des Arcisiens très romantiques...



C'est désormais une tradition à Bois d'Arcy. Depuis 2018, à l'occasion de la Saint-Valentin, les deux panneaux lumineux de la Ville prennent des allures romantiques. Cette année encore, de nombreux Arcisiens n'ont pas manqué d'imagination pour déclarer leur flamme à l'être aimé.

Élections présidentielles et législatives : ce qu'il faut savoir

L'élection présidentielle a lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022. Elle est suivie par les élections législatives, les 12 et 19 juin.

Pour voter à une élection, il est nécessaire de figurer sur les listes électorales au plus tard le 6^e vendredi qui précède le 1^{er} tour. Pour l'élection présidentielle dont le premier tour aura lieu le dimanche 10 avril, vous avez jusqu'au 2 mars pour vous inscrire en ligne ou jusqu'au 4 mars en mairie ou par courrier. Pour les élections législatives, le premier tour étant dimanche 12 juin, vous avez jusqu'au 4 mai pour vous inscrire en ligne ou jusqu'au 6 mai en mairie ou par courrier.

Comment s'inscrire ?

- **En ligne**, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- **En mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- **Par courrier** adressé à l'Hôtel de Ville, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Vote par procuration : comment faire ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le vote par procuration a été assoupli et répond à de nouvelles règles. **Un électeur peut désormais donner procuration à l'électeur de son choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune.** Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place (mandataire) devra toujours voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit.



Il existe trois possibilités pour donner procuration :

- En ligne, grâce au téléservice ma-procuration.gouv.fr (une fois le formulaire rempli, le mandant reçoit un numéro d'enregistrement et doit ensuite se rendre dans un commissariat, une gendarmerie ou un tribunal de proximité pour faire valider sa procuration) ;
- Avec le formulaire disponible sur www.service-public.fr. Une fois rempli et imprimé, le mandant doit obligatoirement aller en personne au commissariat de police ou une gendarmerie de son lieu de travail ou de résidence ;
- Avec le formulaire Cerfa n° 12668*03 disponible au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal ou au consulat.

Bon à savoir

Pour les élections présidentielle et législatives de 2022, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

Plus d'infos : Direction des Affaires générales – 2, avenue Paul Vaillant-Couturier, 01 30 45 83 83, affairesgenerales-citoyennete@boisdarcy.fr ou Service-Public.fr.

Et aussi...

Cérémonie de la Citoyenneté

Voter est un acte citoyen. C'est pourquoi pour accompagner les jeunes électeurs dans cette première démarche pas tout à fait comme les autres, la Ville organise une cérémonie de la citoyenneté **vendredi 25 mars** à la Maison des Associations. Pour l'occasion, Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy sera accompagné de l'équipe municipale et remettra à une centaine de jeunes Arcisiens qui auront atteint leur majorité entre le 28 juin 2021 et le 9 avril 2022, leurs premières cartes électorales ainsi que le livret du citoyen. Document officiel conçu par le ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives, ce livret présente les principes fondamentaux de la République ainsi que les droits et les devoirs que confère la majorité.



Vendredi 25 mars à 19h. Maison des Associations. 2, avenue Fritz Lang. Renseignements auprès du service Événementiel au 01 30 07 18 56 ou evenementiel@boisdarcy.fr. Événement susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire.

La Ville a mis en vente trois terrains

Soucieuse de faciliter l'accès à l'habitat individuel à ses habitants tout en offrant un cadre de vie privilégié notamment en préservant la richesse de son patrimoine vert, la Ville a mis en vente en janvier dernier trois terrains à bâtir. Les Arcisiens intéressés avaient jusqu'au 25 février pour transmettre leur candidature à la Direction de l'Urbanisme.

À l'occasion des réunions publiques qui se sont déroulées concernant la rénovation des rues Hoche/Voltaire, il a été décidé, en concertation avec les riverains, de réaliser un rond-point à l'angle de ces deux rues, ainsi que le square "Saint-Exupéry", situé au bout de la rue Voltaire en lisière de forêt dont l'inauguration a eu lieu en mai dernier. Pour pouvoir créer le carrefour, la Ville a acquis plusieurs terrains supportant des habitations individuelles qui compte tenu de leur état d'insalubrité ont été démolies. Au-delà de répondre aux demandes des arcisiens qui souhaitent qu'une offre de logement individuel leur soit proposée, la vente de ces trois terrains permet également d'apporter des recettes supplémentaires. Enfin, parce qu'offrir un cadre de vie privilégié aux Arcisiens est au cœur des préoccupations de la municipalité, aucun



immeuble collectif ne verra le jour à cet emplacement et les trois lots à bâtir accueilleront à terme trois pavillons individuels.

Plus d'infos : Direction de l'Urbanisme. 2, avenue Paul-Vaillant Couturier – 01 30 45 83 06 / urbanisme@boisdarcy.fr

Nouveau... La Ville organise une chasse aux œufs !

Des rires, de la convivialité... et du chocolat ! Voilà ce qui vous attend le samedi 16 avril. À l'occasion du week-end de Pâques, la Ville organise une grande chasse aux œufs pour les enfants, accompagnés de leurs parents dans les squares



Charles de Gaulle et Calmette & Guérin. Inédite, cette manifestation ravira petits et grands et sera l'occasion de passer un moment convivial en famille. Un stand de maquillage sera également proposé de 10h à 10h30.

Vous souhaitez y participer ? Rien de plus simple, vous avez jusqu'au 1^{er} avril pour vous inscrire. Formulaire en ligne disponible sur boisdarcy.fr

Samedi 16 avril à 10h30. Squares Charles de Gaulle et Calmette & Guérin. Accueil des participants à partir de 10h. Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents ou d'un tiers désigné.

EFS

Don de sang

Parce qu'il est important de rester mobilisé pour donner son sang, la prochaine collecte aura lieu le jeudi 10 mars de 14h30 à 19h30.

Jeudi 10 mars de 14h30 à 19h30. Salle des Fêtes du Domaine de la Tremblaye – 11, rue du Parc. Sur rendez-vous uniquement : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr et sur l'application téléchargeable sur Google Play et Apple Store.

Inscrivez-vous au Grand Marché Arcisien

Le Grand Marché Arcisien aura lieu le dimanche 5 juin de 9h à 18h.

Vous souhaitez exposer ?

- > **Du 4 avril au 8 avril**, la priorité est donnée aux riverains et aux commerces situés le long du parcours du Grand Marché Arcisien (de l'Hôtel de Ville au Monument aux Morts, avenue Paul Vaillant-Couturier et la rue Robespierre).
- > Les inscriptions pour tous les Arcisiens et les associations locales débiteront, quant à elles, à partir **du 11 avril et jusqu'au 22 avril** (sauf samedi, dimanche et jour férié).
- > **Du 9 au 13 mai**, les inscriptions sont ouvertes pour les extérieurs en fonction des places disponibles.

Renseignements et inscriptions auprès du service Événementiel – 11, rue du Parc – 01 30 07 18 56 / gma@boisdarcy.fr. Formulaire d'inscription en ligne sur boisdarcy.fr. Tarifs pour les 3 mètres linéaires : 15 € (arcisiens et associations) et 90 € (professionnels).





L.A.S 78

Propreté & services associés

- Entretien résidences et bureaux
- Gestion des déchets
- Remise en état des locaux
- Nettoyage des vitres
- Nettoyage de parkings
- Cristallisation des marbres
- Shampoing de moquettes

☎ 01 30 23 07 83 - 06 07 60 36 13

✉ l.a.s78@orange.fr

13 rue Camille Desmoulins
78390 BOIS D'ARCY

Espace Beauté & Spa

THALGO

MASSAGE ETOILE 1H00

NOUVEAUTÉ !

SOLO 85€ / DUO : 159€

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 MARS

**MASSAGE DU VISAGE, COU ET DÉCOLLETÉ
AUX OYO**

Massage détente du visage, nuque et cuir chevelu.
Véritable Anti-stress!



**MASSAGE DES MAINS ET DES PIEDS
AU BOL KANSU**

Booster vos défenses immunitaires grâce aux techniques
ancestrales indiennes alliant les 5 éléments :
Terre, Eau, Feu, Air, Ether.

2A rue Camélinat 78390 Bois d'Arcy

01.70.42.63.32

www.espacebeautethalgo.fr

**BOIS D'ARCY
SAINT CYR L'ECOLE**



PRIO IMMOBILIER

**“ÉVALUER VOTRE MONDE
ÉVALUER VOTRE BIEN”**

2 AGENCES

7 AVENUE ARLETTY
78390 BOIS D'ARCY
01 72 87 56 16

11 AVENUE JEAN-JAURÈS
78210 SAINT-CYR-L'ÉCOLE
01 34 60 43 59



ESTIMATIONS GRATUITES



WWW.PRIOIMMOBILIER.COM

La Ville adhère à l'association e-Enfance

Afin de sensibiliser et d'accompagner les élèves des classes de CM2, notamment sur l'action "Surfer en sécurité" à réaliser dans le cadre du Passeport du Civisme, la Ville adhère à l'association e-Enfance.



Internet est un outil devenu incontournable dans notre vie quotidienne et les enfants montrent généralement une grande aisance dans l'usage de cet outil. Afin de les aider à en avoir une utilisation raisonnée, responsable et sûre, la Ville adhère depuis le mois de janvier à l'association

e-Enfance. Cyber-harcèlement, exposition aux écrans, jeux vidéo, contrôle parental, usurpation d'identité, escroqueries, fake news... Les 4 et 5 avril prochains, c'est dans le cadre des actions à réaliser autour du Passeport du Civisme que l'association interviendra dans toutes les classes de CM2 de la Ville. Reconnue d'utilité publique, l'association e-Enfance est précurseur depuis 15 ans dans la protection de l'enfance sur internet et l'éducation à la citoyenneté numérique.

3018...

Le 3018 est le numéro national pour accompagner les jeunes, victimes de violences numériques et aider leurs parents et les professionnels dans leur rôle d'éducation. Gratuit, anonyme et confidentiel, le 3018 est accessible 6 jours sur 7 de 9h à 20h, par téléphone, sur 3018.fr par Tchat en direct, via Messenger et WhatsApp.

Bienvenue à l'hôpital des Nounours !



Les 28 et 29 mars prochains, environ 180 enfants de grandes sections de maternelle de la Ville sont invités à faire soigner leur peluche à la Salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye transformée pour l'occasion en hôpital des Nounours.

À eux de choisir la pathologie de leur doudou. Dès leur arrivée, les enfants seront dirigés vers un atelier tenu par un "Nounoursologue", étudiant en médecine spécialiste des nounours. Commencera alors une visite initiatique au sein des services comme un bloc opératoire, une salle de radio, de réveil, une pharmacie, un poste de soins ou encore de secourisme. Des urgences à la pharmacie en passant par les différentes unités, l'enfant et son nounours, accompagnés de son enseignant, suivront un parcours médical type. Derrière le jeu et la complicité, ces visites recèlent des vertus thérapeutiques. En dédramatisant l'univers hospitalier, les équipes réduisent la crainte et donc la douleur des enfants lorsqu'ils seront confrontés au monde médical. Sortie scolaire à part entière, cette incursion dans le monde des soins s'intègre aussi à leur programme éducatif avec la découverte du corps, la sensibilisation aux problèmes d'hygiène et de santé. Enfin, organisée en partenariat avec l'association AIPEBA et encadrée par l'association solidaire *Poèmes de la faculté de Paris Ouest*, cette action profite également aux futurs professionnels de la santé qui pourront se familiariser avec un public qu'ils n'ont pas forcément l'habitude de rencontrer.

Collecte alimentaire... Soyez au rendez-vous !



Plus mobilisés que jamais, les membres du Conseil Municipal des Jeunes et les jeunes inscrits au Service Animations Jeunesse unissent leurs forces et vous donnent rendez-vous le **samedi 5 mars de 8h30 à 19h** à l'intérieur du magasin E. Leclerc pour une nouvelle collecte alimentaire au profit de l'association des Restos du cœur.

Quelles denrées donner ?

Les besoins concernent les produits alimentaires non périssables : conserves de viandes, de poissons, de légumes et de fruits, légumes secs, confitures, compotes, chocolat, biscuits, lait... C'est aussi l'occasion de collecter des produits d'hygiène (gel douche, shampoing, brosse à dents et dentifrice) et des produits pour bébé (lait, couches, produits d'hygiène...).

Samedi 5 mars de 8h30 à 19h à l'intérieur du magasin E. Leclerc. Plus d'infos : Service Animations Jeunesse - 14, rue du Parc - 01 30 07 18 55. Vous souhaitez être volontaire ? Inscrivez-vous par mail à abacle@boisdarcy.fr

ESTIMATIONS GRATUITES SUR DEMANDE

1 rue Camélinat (proche mairie) - 78390 BOIS D'ARCY

Tél. 01 30 58 25 35 - contact@axelimmo.fr

Retrouvez nous sur www.axelimmo.fr

TRANSACTION - LOCATION - GESTION LOCATIVE

AXEL

IMMOBILIER

Depuis 1999



Cliquez ici pour voir les avis clients

source :

www.axel-immobilier-bois-d-arcy.opinionsystem.fr

Sur la base de 319 avis clients

obtenus depuis l'adhésion de l'entreprise

Axel Immobilier en date du 30 mai 2018

**97% DE CLIENTS
TRÈS SATISFAITS**

**ET QUI NOUS
RECOMMANDENT.**

MERCI A VOUS !

Petits-fils recherche des auxiliaires de vie

Vous avez une formation et 3 ans d'expérience ?
Rejoignez-nous !



Salaire
intéressant



Planning
adapté



Présence
de nuit



Même
client



Réseau
national

01 84 27 00 50

2 rue de Marly 78150
Le Chesnay / Rocquencourt

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



rejoindre.petits-fils.com

ÉDUCATION

Accueil de jeunes de Fontenay-le-Fleury et de La Verrière à l'Assemblée

Le Député a eu le plaisir d'accueillir le Conseil Municipal des Jeunes de Fontenay-le-Fleury et des jeunes lycéens de La Verrière accompagnés de leur maire Nicolas Dainville, de son adjoint Darivath Mey, de Sabrina Juillet-Garzon, adjointe au maire de Fontenay-le-Fleury, de Jessie Bucheron et d'Anne Fougères, conseillères municipales. Un très beau moment d'échange !

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES PRISONS****Visite de la prison en construction de Caen Iffs**

En tant que président de Territoires et Prisons, Philippe Benassaya a été sollicité pour visiter le chantier de la future prison de Caen-Iffs, avec Sophie Primas, Sénatrice des Yvelines et les élus concernés par le projet de Magnanville pour mieux comprendre l'installation d'un centre pénitentiaire en milieu périurbain.



ANCIENS COMBATTANTS

Assemblée générale de l'UNC de Bois d'Arcy

Le Député s'est rendu à l'assemblée générale de l'UNC afin d'afficher son soutien sans faille pour les associations qui transmettent la mémoire du monde combattant. Il a rappelé la proposition de loi qu'il a déposée pour sauvegarder et valoriser les sépultures des Morts pour la France.



VIE ÉCONOMIQUE

Visite à Royal kids d'Élancourt

Philippe Benassaya a rencontré le gérant de Royal Kids d'Élancourt, Sébastien Leroux. Le secteur des parcs intérieurs de loisirs pour enfants est en crise. Il lance un appel aux mairies de la circonscription pour envoyer leurs jeunes des centres de loisirs dans cet endroit spacieux, aéré et ludique, mais également un appel aux familles. C'est un lieu très convivial et familial.



SPORT

Projet Santé-sport à Élancourt

Le Député a reçu à sa permanence Chantal Cardelec, adjoint au sport de la Ville d'Élancourt et Éric Roman président du club de tennis de table d'Élancourt (CTTE) pour un projet santé-sport fort intéressant sur les bienfaits du tennis de table sur les personnes jeunes atteintes d'Alzheimer.



En bref...

ASSEMBLÉE NATIONALE

Conférence de presse sur les prisons

Le mardi est la journée parlementaire la plus chargée : réunion de groupe, conférence de presse, question d'actualité au gouvernement etc.

Le Député a présenté, avec ses collègues et le président du groupe Les Députés Les Républicains Damien Abad ses 40 propositions concrètes sur les prisons : valorisation du métier de surveillants trop souvent oubliés, construction de nouvelles places, favoriser la formation professionnelle, renforcer les pôles santé, lutte contre la radicalisation... pour rattraper sur ce sujet le temps perdu de ce quinquennat de la parole mais pas des actes.

Permanence parlementaire à Bois d'Arcy

Prenez rendez-vous avec votre Député à sa permanence située au 65, avenue Paul Vaillant-Couturier par téléphone au 06 45 21 64 52 ou par mail à permanence@philippe-benassaya.fr

Sur les réseaux sociaux

Pour suivre l'actualité en temps réel de votre Député, suivez-le sur Facebook et Twitter :



@Benassaya78



@PhilipBenassaya



La Police Municipale patrouille 5 jours sur 7

- > **Patrouilles et interventions** : du lundi au vendredi de 7h à 21h. En dehors de ces horaires, en cas d'urgence, n'hésitez pas à contacter la Police nationale en composant le 17.
- > **Accueil du public** : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le jeudi de 13h30 à 19h30 au poste de Police municipale situé au 6, avenue Paul Vaillant-Couturier.
- > **Contacter la Police municipale** : 06 70 17 59 09 ou police.municipale@boisdarcy.fr

Prévention et sécurité : une priorité pour la Ville

La protection et la sécurité des habitants constituent l'une des priorités de la Ville de Bois d'Arcy. Une mission qu'elle exerce au quotidien au travers des pouvoirs de police confiés au maire, en étroite collaboration avec la Police nationale.

Renforcer le lien de proximité avec les Arcisiens

Longtemps cantonnés à la surveillance à la sortie des écoles et à la verbalisation des véhicules mal stationnés, les agents de la Police municipale ont vu progressivement leurs champs d'action s'élargir et s'étoffer depuis la création de leur service en 2015. Bien sûr, l'îlotage reste leur mission principale, mais elle est loin d'être la seule. Composée de quatre policiers municipaux, de deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et d'un agent administratif, la Police municipale met en œuvre les pouvoirs de police du maire dans les domaines administratif et judiciaire et assure également des missions de sécurité routière, de sûreté, de salubrité et de tranquillité publique, en partenariat étroit avec la Police nationale qui peut compter sur sa parfaite connaissance du territoire. De plus, elle possède des pouvoirs et des compétences en matière du code de santé publique, code de la route, code de l'urbanisme et naturellement du code pénal. L'équipe, assure également la sécurité des contrôleurs durant les opérations de contrôle

de titre de transport. La Police municipale met en place les dispositifs de sécurité des événements organisés par la Ville et assure également une présence préventive. Le plan Vigipirate, en vigueur tout au long de l'année sur le territoire national, est donc renforcé à ces périodes (éviter les attroupements, filtrer les entrées si besoin...). Tapages en tous genres, stationnements abusifs, droits de passage... Sur la base du volontariat, la Police municipale joue également un rôle de médiateur en proposant, en cas de différends, des réunions de conciliation entre voisins. Ce temps d'échange permet à chaque partie de s'exprimer et de trouver un accord de bon voisinage.

Les policiers municipaux se déplacent à pied, en voiture et depuis octobre dernier les deux ASVP sont équipés de vélos à assistance électrique. Ce nouveau mode de déplacement est un moyen supplémentaire pour assurer les patrouilles quotidiennes et pour couvrir un périmètre d'actions plus larges, notamment pour accéder à des endroits difficilement accessibles en véhicule.



La Police municipale de Bois d'Arcy, c'est...

4 policiers municipaux comprenant un Chef de Service de Police municipale ;

2 Agents de Surveillance de la Voie Publique ;

138 interventions qui ont donné lieu à un rapport à destination des autorités judiciaires ou administratives ;

730 visites au poste de la Police municipale ;

1133 emails reçus ;

1309 appels reçus ;

37 caméras qui fonctionnent 24h/24 ;

4 radars pédagogiques ;

131 véhicules ventouses retirés en 2020 ;

60 véhicules ventouses mis en fourrière ;

4500 €... c'est la somme que la commune a réglé en 2020 à son prestataire pour le retrait de 23 véhicules ventouses non identifiées ;

210 arcisiens inscrits à l'Opération Tranquillité Vacances en 2020.



LE MOT DE L'ÉLU...

Laurent Brot

Maire-adjoint en charge de la Sécurité et des Mobilités

Depuis sa création en 2015, la Police municipale de Bois d'Arcy, confirme chaque jour un peu plus son rôle indispensable de police de proximité. Leurs patrouilles quotidiennes dans les rues de notre ville en véhicule, vélos électriques ou à pied, leur proximité avec les habitants, permet de remplir un large éventail de missions afin de lutter contre toute forme d'incivilité et de délinquance en coopération avec la Police nationale. Notre projet de recrutement de deux nouveaux policiers municipaux en 2022 permettra d'étendre les horaires de patrouille et donc leur présence sur le territoire. N'hésitez pas à les appeler en cas de besoin.



Des règles pour mieux partager l'espace public

Parce que la sécurité concerne aussi la circulation et le stationnement, de nombreuses mesures complémentaires les unes aux autres ont été engagées à Bois d'Arcy. Tous ces dispositifs visent à améliorer la sécurité des Arcisiens et leurs déplacements au quotidien.

Trois types de zones bleues pour faciliter le stationnement

Le dispositif zone bleue régit les durées de stationnement autorisées en fonction des besoins de rotation, sur les emplacements parkings dûment signalés par un marquage bleu au sol et des panneaux d'entrée de zone. Dans une limite de 15 minutes à 4 heures, elle permet une meilleure utilisation de l'espace public à proximité des commerces et des équipements publics. La présence d'un disque bleu est obligatoire pour pouvoir contrôler la durée de stationnement. Son absence ou le dépassement de la durée maximum autorisée donne lieu à une contravention d'un montant de 35 €.

Des Piéto devant les écoles de la Ville

La sécurité des piétons et des enfants à la sortie des écoles est une préoccupation essentielle pour la Ville. Les agents de la Police municipale sont mis à contribution matin, midi et soir pour assurer cette mission de proximité. Depuis 2019, des "Piéto", ont été également installés devant toutes les écoles de la commune. Ces petites figurines permettent de signaler la présence des écoles aux automobilistes et également de

rassurer les enfants aux moments de la traversée des passages protégés.

À vélo, casque obligatoire pour les moins de 12 ans

Depuis le 22 mars 2017, le port du casque est obligatoire pour les conducteurs et les passagers de moins de 12 ans. Si un adulte transporte un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, il risque une amende de 90 € et 135 € majorée. À noter également que le port du casque pour les plus de douze ans est plus que recommandé.

Circulation sur les trottoirs : la priorité aux plus vulnérables pour une cohabitation apaisée

Trottinettes, rollers et skateboards sont assimilés à des piétons dès lors que leurs engins à roulettes sont de petites dimensions et ne disposent pas de moteur. Ils doivent respecter les mêmes règles que les piétons et ils doivent être attentifs à ces derniers qui circulent à une vitesse réduite à la leur. Ils doivent enfin laisser le passage aux plus vulnérables. Concernant le vélo, seuls les enfants de moins de 8 ans peuvent rouler sur les trottoirs à condition de conserver l'allure du pas et de ne pas gêner les piétons.

Mieux stationner au parking de la Tremblaye



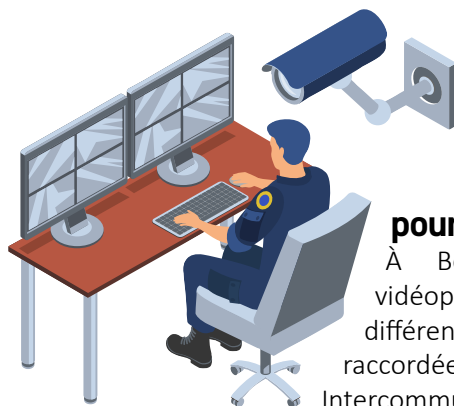
Le parking de la Tremblaye est dédié aux usagers des activités culturelles, sportives et événementielles et la location de la salle des fêtes et le stationnement est limité à 4 heures. La Ville recommande aux riverains d'utiliser leurs emplacements de stationnement privés. De nombreuses places sont disponibles à la location pour tous dans le parking de la résidence du Clos de la Grange.

Plus d'infos : Doriane Achouri (présidente de l'association des locataires du Clos de la Grange) : alcg78390@gmail.com ainsi que Mme Sylvia Muselet (nouvelle chargée de clientèle du Moulin Vert) : s.muselet@saimv.fr / 01 53 43 84 90 / 06 49 67 11 74.



Centre de Supervision Urbain Intercommunal : la Ville consolide ses actions pour votre sécurité

Créé en septembre 2018 et situé à Fontenay-le-Fleury, le Centre de Supervision Urbain Intercommunal (CSUI) a été mis en place par Versailles Grand Parc dans une logique de cohérence et de mutualisation des moyens des communes. Véritable outil partagé au service de la sécurité de tous, il complète la stratégie municipale en matière de sécurité et de tranquillité urbaine, l'un des grands engagements de la municipalité. Au total, ce sont plus d'une centaine de caméras qui sont installées à Bois d'Arcy, Saint-Cyr-l'École et Fontenay-le-Fleury et qui filment 7j/7 et 24 h/24. Enfin, indispensable également pour sécuriser les agents sur le terrain lors de leurs interventions, ce dispositif permet d'identifier plus rapidement les auteurs de délits ou d'infractions et dans certains cas il facilite aussi les enquêtes judiciaires.



La vidéoprotection : un outil supplémentaire pour mieux vous protéger

À Bois d'Arcy, 37 caméras de vidéoprotection implantées sur différents secteurs de la Ville et raccordées au Centre de Supervision Urbain Intercommunal, permettent la surveillance des espaces publics de la Ville 7j/7 et 24 h/24. 10 caméras supplémentaires surveillent également les bâtiments municipaux (CTM, déchèterie...). Utilisée à la fois comme instrument de prévention et de répression de la délinquance, la vidéoprotection permet de protéger également les commerces, de sécuriser les lieux publics, de prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens et de constater des infractions aux règles de la circulation. Son utilisation s'inscrit dans la complémentarité des actions de prévention et de sécurité des personnes et des biens menées par la Police municipale.



Voitures ventouses : stop aux incivilités !

Depuis juin 2018, la Police municipale peut faire retirer les épaves et véhicules en stationnement abusif sur la voie publique grâce à la

Délégation de Service Public conclue par la Ville avec Dépann 2000, situé à Plaisir. Le stationnement gênant ou abusif, le respect des zones bleues réglementées et la sécurité routière, notamment la surveillance de l'application du code de la route rentre également dans les missions de la Police municipale. Vous pouvez déclarer les véhicules en stationnement abusif 24h/24, 7j/7 en remplissant le formulaire en ligne disponible sur boisdarcy.fr, et par mail ou par téléphone.

Penser la mobilité de demain en s'adaptant aux besoins des Arcsiens



Afin de définir le futur plan de circulation, plusieurs réunions ont été organisées avec les représentants des conseils de quartier (Tremblaye et Mairie)

et le cabinet d'études qui accompagne la Ville dans cette démarche. Une réunion publique aura lieu prochainement. Elle permettra de présenter les réflexions d'évolutions du plan de circulation des deux quartiers suite aux propositions faites par les riverains et les conseils de quartier. Plusieurs scénarii seront soumis aux votes des Arcsiens.

Opération Tranquillité Vacances : signalez votre absence !

Vous partez en vacances ? N'hésitez pas à signaler votre absence ! Avec l'Opération Tranquillité Vacances, des agents de la Police municipale feront des passages réguliers, autour de votre domicile et interviendront en cas de problème. Pour signaler votre absence, remplissez le formulaire en ligne sur boisdarcy.fr ou présentez-vous au poste de la Police municipale. Les informations que vous communiquerez resteront, bien entendu, confidentielles.



Comment sont équipés les policiers municipaux ?

Les policiers municipaux sont équipés de matraques téléscopiques et de générateurs aérosol incapacitant lacrymogène. Ils sont également porteurs de caméras piétons afin de filmer les événements durant leurs interventions.



Arcy Féminin : un salon au service des savoir-faire féminins locaux

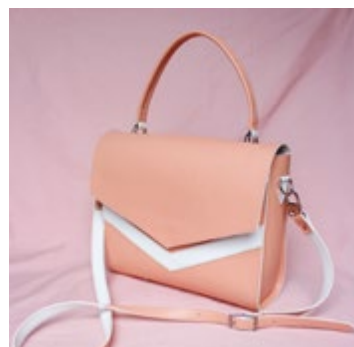
Pour sa 8^e édition, le salon Arcy Féminin, organisée par la Ville, prend ses quartiers le samedi 12 et dimanche 13 mars à la Salle des Fêtes du Domaine de la Tremblaye. Incontournable, cet événement sera l'occasion de mettre en lumière ces femmes qui participent activement à la vie économique de Bois d'Arcy.



Depuis sa création en 2015, le salon Arcy Féminin connaît un essor qui ne se dément plus. Ainsi, les 12 et 13 mars prochains, il accueillera une quarantaine d'exposantes arcisiennes mais aussi venues des villes avoisinantes. Vous pourrez découvrir des univers aussi originaux les uns que les autres et des produits locaux et de qualité. Que ce soient des accessoires pour la maison, des savons, des bougies parfumées, des bijoux, des parfums d'ambiance, des huiles essentielles, ou encore des livres, vous trouverez forcément votre bonheur. Au programme également, tout une gamme de prêt à porter avec la vente de sacs, de lingerie, de vêtements et accessoires haut de gamme. Côté bien-être, énergéticienne, digitopuncture, lithothérapie, acupression, manucure... sont quelques-uns des nombreux exposants qui vous inviteront aussi à prendre soin de vous. Ensuite, la vente de cookies, de cakes, de muffins ou encore de tartelettes raviront les papilles des plus gourmands. Enfin, une comportementaliste animalier sera présente et vous prodiguera de précieux conseils afin de mieux comprendre et mieux communiquer avec vos animaux domestiques.

Comme les années précédentes, une tombola vous permettra de gagner un lot offert par un exposant. Le tirage au sort aura lieu dimanche à 17h30.

Samedi 12 mars de 10h à 19h et dimanche 13 mars de 10h à 18h. Salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye – 11, rue du Parc. Entrée gratuite. Restauration sur place. Port du masque obligatoire. Évènement susceptible d'évoluer en fonction des décisions gouvernementales.



Ouverture de B&B Hôtel Tout l'ouest parisien à portée de main !

Idéalement situé à moins de 15 minutes de Versailles et à 5 minutes du centre de Saint-Quentin-en-Yvelines, B&B Hôtel (3 étoiles) a ouvert ses portes le 10 janvier dernier. Pensées pour offrir un maximum de confort, les 84 chambres sont équipées de matelas spécifique B&B, d'un grand écran avec Chromecast et d'une salle de bain privative. Un petit-déjeuner varié sucré-salé est également proposé avec des produits frais et authentiques français. L'établissement dispose, en plus de son parking extérieur, d'un parking sécurisé et souterrain de 33 places.

B&B Hôtel. 1 bis, avenue Fritz Lang. Ouvert 24h/24.

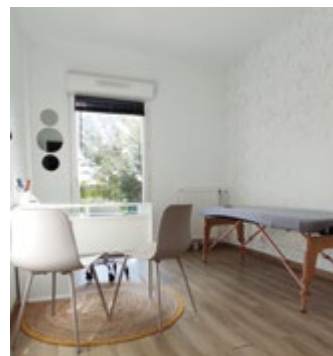
Plus d'infos : 0 892 233 760 / www.hotel-bb.com/



Naturopathe et Réflexologue Sonia Thomasset

Gestion du stress, troubles du sommeil, inconforts digestifs, cicatrisation post-opératoire, fatigue... Sonia Thomasset, naturopathe et réflexologue nouvellement installée à Bois d'Arcy, vous propose un accompagnement global qui vise à rééquilibrer l'organisme par des techniques naturelles afin de retrouver votre énergie, préserver et d'optimiser votre santé.

Plus d'infos : 12, avenue Ingrid Bergman / naturodarcy@gmail.com / 07 52 07 19 34. Consultations au cabinet ou en visio.



Au Cinéma de la Grange au mois de mars...



LA FÊTE DU COURT-MÉTRAGE

Évènement

Venez découvrir une sélection de courts métrages.

Du 16 au 22 mars, un film de 2 à 3 minutes vous sera projeté avant chaque séance afin de vous faire découvrir cet univers cinématographique.



LA MOUETTE ET LE CHAT

Animation, famille / Dès 6 ans / VF / 1h20
Dim. 13 mars à 14h30



MOONFALL

Science-fiction, Action / VF / 2h00
Dim. 13 mars à 16h30
lun. 14 mars à 18h30
mar. 15 mars à 16h15



ENQUÊTE SUR UN SCANDALE D'ÉTAT

Biopic, Drame / VF / 2h03
Dim. 13 mars à 19h15,
lun. 14 mars à 15h45,
mar. 15 mars à 13h30 et 21h



LES VELETTES

Comédie / VF / 1h41
Lun. 14 mars à 13h30 et 21h, mar. 15 mars à 18h45



HOPPER ET LE HAMSTER DES TÉNÉBRES

Aventure, Famille / Dès 8 ans / VF / 1h31
Mer. 16 mars à 14h15,
dim. 20 mars à 14h



MAISON DE RETRAITE

Comédie / VF / 1h37
Mer. 16 mars à 16h15,
dim. 20 mars à 17h30,
lun. 21 mars à 20h45,
mar. 22 mars à 14h



UNCHARTED

Aventure, Action / VF / 1h55
Mer. 16 mars à 18h30,
dim. 20 mars à 19h45,
mar. 22 mars à 20h45



UN AUTRE MONDE

Drame / VF / 1h36
Mer. 16 mars à 21h,
lun. 21 mars à 14h et 18h30, mar. 22 mars à 16h15



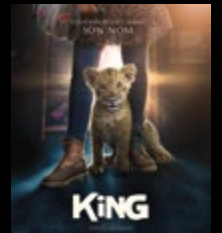
LILLA ANNA

Dès 2 ans / VF / 0h48
Programme diffusé dans le cadre de la Fête du court-métrage
Dim. 20 mars à 16h



LA VRAIE FAMILLE

Drame / VF / 1h42
Lun. 21 mars à 16h15,
mar. 22 mars à 18h30



KING

Aventure, Famille / Dès 6 ans / VF / 1h40
Mer. 23 mars à 14h



COMPAGNONS

Comédie dramatique / VF / 1h51
Mer. 23 mars à 16h15,
lun. 28 mars à 18h30,
mar. 29 mars à 20h30



ILS SONT VIVANTS

Comédie dramatique, romance / VF / 1h52
Mer. 23 mars à 18h45,
lun. 28 mars à 14h



MAIGRET

Policier / VF / 1h28
Mer. 23 mars à 21h,
lun. 28 mars à 16h30,
mar. 29 mars à 14h et 18h15



ZAI ZAI ZAI ZAI

Comédie / VF / 1h23
Lun. 28 mars à 21h,
mar. 29 mars à 16h15



LE GRAND JOUR DU LIÈVRE

Animation, Famille / Dès 3 ans / VF / 0h48
Mer. 30 mars à 14h30,
dim. 3 avril à 15h



LE CHÊNE

Aventure, Famille / Dès 6 ans / VF / 1h20
Mer. 30 mars à 16h,
dim. 3 avril à 16h30



BELFAST

Drame / VF, VOSTF / 1h39
Mer. 30 mars à 18h,
lun. 4 avril à 20h45 (VOSTF),
mar. 5 avril 18h30



PERMIS DE CONSTRUIRE

Comédie / VF / 1h33
Mer. 30 mars à 20h30, lun. 4 avril à 16h15, mar. 5 avril à 14h



THE BATMAN

Action, Drame / VF / 2h55
Dim. 3 avril à 18h30,
mar. 5 avril à 20h45



ROBUSTE

Comédie dramatique / VF / 1h35
Lun. 4 avril à 14h et 18h30, mar. 5 avril à 16h15

Cinéma de la Grange



Domaine de la Tremblaye

11, rue du Parc - 01 30 07 11 80 - lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr
et sur www.boisdarcy.fr.

Tarifs : Normal 6 € / Réduit* 5 € / Enfant (-12 ans) 4 € / Carte Cinéma 10 places : 40 € (nominative, valable 1 an).

*Tarif réduit sur présentation d'un justificatif. Il inclut dorénavant les avant-premières.

Pour les avant-premières, le tarif pour les moins de 12 ans reste en vigueur et s'applique comme pour les autres films, la carte abonnement n'est pas valable.

⚠ Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

Les rendez-vous du mois de mars...

Au Théâtre de la Grange

Joyce Jonathan

Samedi 12 mars à 20h30

Folk, pop, chanson française

Joyce Jonathan officialise son retour avec *Les p'tites jolies choses*. Ce 1^{er} single issu de son prochain album est une déclaration à ces plaisirs simples de notre quotidien. À l'instar de ce café fumant du matin... Annonçant la couleur générale de l'album, ce titre rappelle les mélodies entêtantes de ses débuts.



© Pierre et Florent

Au Cinéma de la Grange



Fête du court métrage

Partez à la découverte de la magie du court

Inédit, la Ville participe cette année à la Fête du court métrage qui a lieu du **16 au 22 mars** partout en France et à l'international. Créée par le Centre National du Cinéma et

de l'Image animée, avec le soutien de l'Agence du court métrage, cette manifestation naît de la volonté de faire connaître et de valoriser le meilleur du court auprès du plus grand nombre. À Bois d'Arcy, plusieurs temps forts rythmeront cet événement. Tout d'abord, du 16 au 22 mars la projection de films de 2 à 3 minutes avant chaque séance. Ensuite, mercredi 16 mars les enfants des accueils de loisirs découvriront les *Toons* en folies et enfin le dimanche 20 mars à 16h, la diffusion du film *Lilla Anna* sera proposée pour les enfants de plus de deux ans.

Théâtre et Bar de la Grange, Domaine de la Tremblaye - 11, rue du Parc.

La Fabrik - 14, rue du Parc.

Renseignements au 01 30 07 11 80 ou lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr

Places en vente sur billetterie.boisdarcy.fr et au guichet du Théâtre de la Grange.

Horaires d'ouverture du guichet : lundi, mardi et mercredi de 14h à 18h, samedi de 14h à 18h (uniquement les jours de spectacles au Théâtre). Pour tous les spectacles ayant lieu à la Fabrik, ouverture du guichet du Théâtre de la Grange 30 minutes avant chaque spectacle. Vestiaire à disposition.

Pensez-y : téléchargez vos e-billets et lors de l'impression de votre e-billet, merci de garantir la clarté et la lisibilité des QR Codes figurant sur votre billet.

Médiathèque de la Tremblaye - 13, rue du Parc. Renseignements et inscriptions au 01 30 07 00 50 ou mediatheque@boisdarcy.fr

Port du masque obligatoire à partir de 6 ans dans tous les lieux culturels. Pass vaccinal numérique ou papier obligatoire pour les plus de 16 ans et pass sanitaire pour les 12-15 ans. Événements susceptibles d'évoluer en fonction des dernières décisions gouvernementales et autorisations préfectorales. Restez informés sur boisdarcy.fr

Au Bar de la Grange

4 de trèfle

Jeudi 17 mars à 21h

Musique irlandaise

Le son de 4 de Trèfle est marqué par le contraste entre le tin whistle et le banjo ténor, et par le timbre particulier de la mandole. Le tout appuyé par les rythmiques endiablées du tambour irlandais (bodhran) et la puissance sonore du concertina.



© Tous droits réservés

À la Fabrik

Le Festival ElectroChic s'invite à Bois d'Arcy !

La Ville participe cette année pour la première fois au Festival ElectroChic qui a lieu du 10 au 19 mars. Pour l'occasion, elle accueillera vendredi 18 mars à la Fabrik, Mooglie. Compositeur originaire de l'est parisien, ce jeune artiste a fait ses armes en autodidacte en tant que bassiste puis guitariste dans divers groupes. Il se tourne ensuite vers les synthétiseurs et crée son projet personnel, mêlant sonorités disco, techno et new-wave, à la frontière de la musique ethnique et électronique.



© Tous droits réservés

**FESTIVAL — 6
ELECTROCHIC
10 AU 19
MARS 2022**

Vendredi 18 mars à 20h30 – La Fabrik - 14, rue du Parc. Gratuit. Sur réservation sur billetterie.boisdarcy.fr ou directement au guichet du Théâtre de la Grange. Programmation complète sur versaillesgrandparc.fr et sur boisdarcy.fr

SPECTACLES REPORTÉS

Au vu du contexte sanitaire instable, deux spectacles ont été reportés :

Big Ukulélé Syndicate

Samedi 26 mars à 20h30

Concert festif théâtralisé

Initialement prévu le vendredi 29 janvier, le concert de Big Ukulélé Syndicate a été reporté au samedi 26 mars.

Malo'

Reporté à une date ultérieure

Pop, chanson française

Le concert de Malo' qui devait avoir lieu vendredi 18 mars à la Fabrik est reporté à une date ultérieure.

Gardez précieusement vos billets : ils restent valables pour les reports. Dans le cas où vous ne seriez pas disponibles, adressez par courrier vos billets accompagnés d'un RIB ou par mail à lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr s'il s'agit d'un e-billet.

L'heure des dernières rencontres de la catégorie Adulte

Au mois de mars, c'est encore un beau voyage littéraire que propose le Prix des lecteurs avec Anne Urbain et Éric Decouty, derniers auteurs en lice de la catégorie Adulte de la 6^e édition.



Catégorie Adulte Anne Urbain - *La soutenance* Éditions de l'Olivier, 2021

Parce qu'il n'a pas réussi à avouer à sa mère son intention d'arrêter sa thèse, Antoine se condamne à la terminer, disant adieu à ses projets de vacances. Mais le compte à rebours lancé, son quotidien vire à la catastrophe. Entre l'énigme de

son frère, venu droit de Londres s'échouer sur son canapé, sa peur panique de ne pas y arriver et son angoisse de mettre un point final à ses études, rien ne se passe comme prévu : la perspective de sa soutenance se fait chaque jour plus incertaine. Otage consentant des névroses familiales, pris dans une actualité chaotique qui met Paris et sa banlieue en ébullition, Antoine se prépare en toute sérénité au plus grand jour de sa vie. Avec ce roman, Anne Urbain réussit à nous faire rire en abordant des sujets graves. Et s'intéresse à la place qu'occupe chacun au sein d'une famille. Elle observe, non sans ironie, les conséquences du dérangement d'un ordre établi.

Vendredi 11 mars à 20h au Bar de la Grange – 11, rue du Parc. Sur inscription à la Médiathèque.



Éric Decouty - *Le petit soviet* Éditions Liana Levi, 2021

Il a fallu l'appel d'un banquier inconnu pour que Joseph Kruger fasse le voyage. Puisque l'homme a insisté, il viendrait en personne récupérer les derniers documents concernant la succession de ses parents décédés récemment. Ni eux ni lui n'avaient plus d'attaches dans la région depuis trois décennies. Dès l'instant où il remet les pieds au Village, Joseph est assailli par les souvenirs d'enfance qu'il pensait effacés. Mais surtout, dans ces rues vides, il a l'impression tenace que chacun de ses mouvements est surveillé et que tous ont été informés de son retour. Il comprend vite que sa présence dérange, qu'on aimerait savoir s'il sait... Que devrait-il savoir ? Une première révélation le lance dans une enquête improvisée, aussi discrète que possible. Rien n'a préparé Joseph à recevoir en legs un encombrant épisode de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Avec *Le petit soviet*, Éric Decouty signe un roman élégant, à la fois historique et introspectif.

Vendredi 25 mars à 20h au Bar de la Grange – 11, rue du Parc. Sur inscription à la Médiathèque.

Selon l'évolution sanitaire, ces rencontres se feront en visioconférence Zoom et seront également retransmises sur la page Facebook de la Ville @BoisdArcy78.

Portage de livres à domicile



Une fois par mois, une bibliothécaire vous dépose livres, revues et/ou DVD à votre domicile.

Jeudi 10 mars. Service sous conditions. Sur inscription.

Croq'livres Pour les 0 à 3 ans

Cette animation, organisée en partenariat avec le Service de la Petite enfance, est l'occasion pour les parents et leurs tout-petits de partager comptines, histoires, diaporamas et autres surprises !

Samedi 12 mars à 10h30. Gratuit, sur inscription 1 mois à l'avance.

PAGimage

Le rendez-vous à ne pas manquer pour connaître les nouveautés et les coups de cœur des bibliothécaires, liés à l'actualité !

Samedi 19 mars à 11h. Sur inscription.

Lectures ludiques en anglais



La Médiathèque organise, pour les enfants à partir de 4 ans, une séance de lecture ludique en anglais. Une occasion de se familiariser avec la langue, d'apprendre à reconnaître les sons et les mots dans une phrase et aussi, pour les enfants en âge de lire seuls, de s'initier à la prononciation et à la lecture des mots.

Samedi 26 mars. 10h : Moyenne, grande section et CP. À 11h : CE1 et CE2. Gratuit, sur inscription 1 mois à l'avance.

RETRAITE ACTIVE ARCISIENNE

Chantons pour les enfants de Madagascar



Afin de récolter des fonds au profit de l'opération "Chantons pour les enfants de Madagascar", la RAA s'associe à l'association *Esperanza Joie des enfants* le dimanche 27 mars. Pour l'occasion un concert dirigé par le chef de cœur Yoko Foechterle sera donné au Théâtre de la Grange avec la participation de la chorale *Harmonie* et l'ensemble

Chœur et Orchestre de Chambre Tëlmann de la Garenne-Colombes. Créée en 1996, l'association *Esperanza Joie des enfants* a comme vocation première de faire face à la malnutrition qui menace les enfants, principalement en milieu scolaire, et de favoriser ainsi leur avenir grâce à l'éducation. Depuis 2020, 2 828 enfants sont nourris chaque jour et 3 333 enfants sont scolarisés. De plus, sept sites accueillent quotidiennement plus de 2 800 enfants, soit 523 000 repas servis par an. L'association regroupe aujourd'hui près de 200 membres actifs, unis par cette

même volonté de venir en aide aux enfants en difficulté de Madagascar.

Une belle réalisation : la ferme de spiruline

Pour permettre aux Malgaches de prendre eux-mêmes en charge l'amélioration nutritionnelle des repas servis aux enfants, *Esperanza Joie des enfants* a remis en toute propriété à la congrégation des *Filles du Cœur de Marie*, une ferme de spiruline. La ferme a permis de créer treize emplois. La production bénéficie à dix cantines. L'excédent est commercialisé pour assurer, dans la durée, l'autonomie de la ferme.

Dimanche 27 mars à 17h. Théâtre de la Grange - 11, rue du Parc. Réservation à partir du 12 mars. Tarif : 10 € (à régler par chèque le soir du concert) et en prévente les 12 et 19 mars au Hall Baragué de 10h à 12h. Plus d'infos : J.J. Tanguy au 01 39 42 03 34 et C. Gauvry au 06 71 54 80 68 – cgauvry@hotmail.fr

REPORT D'ÉVÈNEMENT

Autour de La Fontaine

L'évènement "Autour de La Fontaine" initialement prévu le jeudi 10 mars au Théâtre de la Grange, est reporté à une date ultérieure. L'association RAA ne manquera pas de vous tenir informés de la nouvelle programmation.

D.E.J.A.

Repas couscous

L'association D.E.J.A. organise pour ses adhérents le mardi 15 mars à partir de 12h30 un repas couscous dansant. Une occasion de déguster et de découvrir la cuisine orientale. Ambiance conviviale garantie !

Mardi 15 mars à partir de 12h30. Maison des associations – 2, avenue Fritz Lang. Tarif : 20 €.



ET AUSSI...

Sortie au Zoo de la Flèche

Une sortie au Zoo de la Flèche est également proposée aux adhérents et au club partenaire *Au Fil Des Ans* de Saint-Cyr-l'École le mercredi 27 avril. Un rendez-vous ludique et pédagogique à ne pas manquer pour découvrir tout au long de la journée l'univers fascinant des 1500 pensionnaires ainsi que les menaces qui pèsent sur la biodiversité.

Mercredi 27 avril. Tarif : 85 €.

Plus d'infos au 06 25 34 00 99 ou 06 73 04 47 20.



FCPE BOIS D'ARCY

Rencontre Échange - Communication Non Violente



Vous êtes parents, grands-parents, enseignants, personnels éducatifs en lien avec des enfants ou adolescents, vous vous questionnez sur la communication parfois difficile avec votre enfant ou adolescent ? Venez participer à la Rencontre-Échange organisée par la FCPE le jeudi 24 mars à 20h30. Animée par Marie Alfonsi, coach de vie et parental et animatrice d'ateliers de parentalité, cette rencontre sera l'occasion de découvrir la communication non violente (CNV), de créer un lien bienveillant et de récupérer quelques outils à tester avec vos enfants-ados.

Jeudi 24 mars à 20h30. Bar de la Grange – 11, rue du Parc. Rencontre gratuite et ouverte à tous. Plus d'infos : FCPE : boisdarcy@fcpe78.fr ou 06 89 91 25 39.

EDMBA

Concert annuel des élèves et des professeurs

À l'occasion du concert annuel de l'École de musique, les élèves et leurs professeurs vous donnent rendez-vous le samedi 19 mars pour un concert éclectique. De belles surprises vous attendent. Venez nombreux !

Samedi 19 mars à 20h. Théâtre de la Grange – 11, rue du Parc. Entrée libre.



Autour de Camille Saint-Saëns

La fin de l'année 2021 marque le centième anniversaire de la disparition de Camille Saint-Saëns. Insatiable voyageur, il a sillonné la planète jusqu'à ses 86 ans. Pour sa santé, une tournée de concerts ou tout simplement le plaisir, il découvre l'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Asie. De quoi nourrir son imagination avec ses destinations exotiques. Le concert des professeurs de l'École de Musique qui aura lieu le mercredi 30 mars sera l'occasion de découvrir des pièces originales et des transcriptions qui illustrent l'univers du compositeur.

Bénédicte Baudouin, Guillaume Adam : piano - **Olivier Faure** : clarinette - **Marie-Jeanne Lechaux** : violon - **Sophie Ducarne-Jous** : flûte

Mercredi 30 mars à 19h30. École de musique - Espace Charles Péguy (ex. Baragué). Entrée libre.

Plus d'infos : <https://edmba.free.fr> / 01 30 58 13 44.



CJBA

Soirée Franco-allemande

À l'occasion de la commémoration du Traité de l'Élysée (1963), le Comité de jumelage organise le vendredi 11 mars une soirée franco-allemande ouverte à tous.

Au programme : une rencontre conviviale avec projection d'un diaporama de photos et de films sur le déplacement du Comité à Mûcheln en octobre 2021. Cette soirée sera également l'occasion de s'informer sur les activités proposées par l'association.

Vendredi 11 mars à 20h. Maison des associations – 2, avenue Fritz Lang. Gratuit. Plus d'infos : 06 74 41 23 60 / cjba.free.fr

AS KARATÉ

Coupe des Yvelines

Un grand bravo à l'équipe Kata "Poussins" composée d'Ilyes, Milan et Youssef, vainqueurs de la Coupe des Yvelines qui a eu lieu samedi 22 janvier à Ecqueville. Il s'agissait de leur première participation à une compétition officielle. Ils ont fièrement porté les couleurs du club.

Plus d'infos : Jacques Poignand au 06 22 16 02 62 ou jpoignand@free.fr.

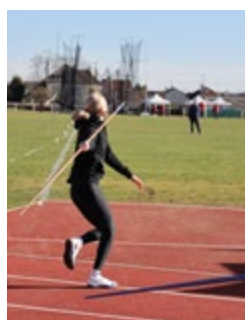


SAMBA

Compétition d'athlétisme

Les 12 et 13 février, l'association SAMBA, en collaboration de la ligue IDF d'athlétisme, a organisé 2^e tour LIFA de lancers longs hivernaux. Épreuve qualificative pour les championnats de France de lancers longs qui auront lieu les 5 et 6 mars à Salon-de-Provence. Bravo à tous les participants.

Plus d'infos : Thierry Rouillé au 06 33 18 91 63.



En bref...

APA PÊCHE Concours

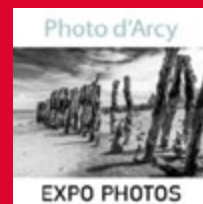


Dimanche 13 mars, l'Amicale des Pêcheurs Arcisiens organise un concours de pêche. N'hésitez pas à vous inscrire.

Dimanche 13 mars de 8h30 à 11h30. Pièce d'eau du stade Jean-Moulin. Plus d'infos : jean-michel.rouzeau@wanadoo.fr / 09 67 54 04 79 ou 06 16 38 49 82.

ARCY PHOTO Exposition

L'association Arcy photo organise les 19 et 20 mars prochains une exposition à la Maison des associations. De nombreux artistes présenteront leurs œuvres et leur univers.



Samedi 19 mars de 11h à 20h et dimanche 20 mars de 11h à 18h. Maison des Associations Lino-Ventura – 2 avenue Fritz Lang.

BAAL Visite

Visite du musée dédié à la valorisation des collections patrimoniales de l'École Polytechnique

Mardi 22 mars à 14h30.

Loto

L'association BAAL organise le dimanche 27 mars un loto à la salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye.



Ambiance conviviale garantie !

Dimanche 27 mars à 14h. Salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye. Tarifs : 3 € le carton / 5 € les deux cartons. **Plus d'infos** : lacu.henri@bbox.fr.

Inscriptions sur les listes électorales



Pour les élections présidentielles :

Inscriptions jusqu'au 4 mars pour les inscriptions en ligne et jusqu'au 6 mars pour les inscriptions en mairie ou par courrier.

1^{er} tour des élections :

Dimanche 10 avril 2022

2^e tour des élections :

Dimanche 17 avril 2022

Pour les élections législatives :

Inscriptions jusqu'au 4 mai pour les inscriptions en ligne et jusqu'au 6 mai pour les inscriptions en mairie ou par courrier.

1^{er} tour des élections :

Dimanche 12 juin 2022

2^e tour des élections :

Dimanche 19 juin 2022

Plus d'infos : Direction des Affaires générales – 2, avenue Paul Vaillant-Couturier, 01 30 45 83 83, affairesgenerales-citoyennete@boisdarcy.fr ou Service-Public.fr.

Vendredi 25 mars à 19h

Cérémonie de la Citoyenneté

Maison des associations. 2, avenue Fritz Lang. Renseignements auprès du service Événementiel au 01 30 07 18 56 ou evenementiel@boisdarcy.fr.

Jusqu'au 1^{er} avril

Inscriptions à la chasse aux œufs

Inscriptions en remplissant le formulaire disponible sur boisdarcy.fr

Samedi 5 mars de 8h30 à 19h

Collecte alimentaire au profit des Restos du cœur

Devant le magasin E. Leclerc. Plus d'infos : Service Animations Jeunesse – 14, rue du Parc – 01 30 07 18 55.

Jeudi 10 mars

Portage de livres à domicile

Service sous conditions. Renseignement à la Médiathèque.

Vendredi 11 mars à 20h

6^e édition du Prix des lecteurs

Catégorie Adulte

Rencontre avec Anne Urbain

La soutenance - Éditions de l'Olivier

Bar de la Grange – 11, rue du Parc. Sur inscription à la Médiathèque.

Samedi 12 mars de 10h à 19h et

dimanche 13 mars de 10h à 18h

Salon Arcy Féminin

Salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye – 11, rue du Parc. Entrée gratuite. Restauration sur place.



Samedi 12 mars à 10h30

Croq'livres

Pour les 0 à 3 ans

Au Grenier de la Grange – 11, rue du Parc. Sur inscription à la Médiathèque.

Samedi 12 mars à 20h30

Joyce Jonathan

Folk, pop, chanson française

Théâtre de la Grange – 11, rue du Parc. Réservation sur billetterie@boisdarcy.fr ou directement au guichet

16 au 22 mars

Fête du court métrage

Cinéma de la Grange – 11, rue du Parc



Jeudi 17 mars à 21h

4 de trèfle

Musique irlandaise

Bar de la Grange – 11, rue du Parc. Réservation sur billetterie@boisdarcy.fr ou directement au guichet

Vendredi 18 mars à 20h30

Le Festival ElectroChic s'invite à Bois d'Arcy !

Mooglie

La Fabrik – 14, rue du Parc. Gratuit.

Réservation sur billetterie.boisdarcy.fr

ou directement au guichet du Théâtre de la Grange.



Samedi 19 mars à 11h

PAGimage

Médiathèque de la Tremblaye – 13, rue du Parc. Sur inscription

Mardi 22 mars à 20h30

Conseil municipal

Salle des Fêtes du Domaine de la Tremblaye – 11, rue du Parc

Vendredi 25 mars à 20h

6^e édition du Prix des lecteurs

Catégorie Adulte

Rencontre avec Éric Decouty

Le petit soviét - Éditions Liana Levi

Bar de la Grange – 11, rue du Parc. Sur inscription à la Médiathèque.

Samedi 26 mars

10h : Moyenne, grande section et CP

11h : CE1 et CE2

Lectures ludiques en anglais

Médiathèque de la Tremblaye – 13, rue du Parc. Sur inscription

Jeudi 31 mars de 18h30 à 19h30

Facebook Live avec M. le Maire

Sur la page officielle @BoisdArcy78



Pass vaccinal numérique ou papier obligatoire pour les plus de 16 ans et pass sanitaire pour les 12-15 ans pour les lieux de loisirs et de culture rassemblant plus de 50 personnes (salles de spectacle, les parcs d'attractions, les festivals, les salles de sport, les cinémas...). Pour toutes les manifestations, le port du masque est obligatoire.

Ces informations sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution sanitaire et des autorisations préfectorales. Restez informés sur boisdarcy.fr et sur nos réseaux sociaux.

Tribunes libres

Groupe majoritaire

"Bois d'Arcy avance !" 27 élus

2022 est une année électorale capitale pour l'avenir de notre pays

L'année 2022 sera une année électorale avec deux scrutins importants au printemps prochain : 48 millions d'électeurs seront ainsi appelés à voter lors des présidentielles le 10 avril 2022 pour le premier tour, puis deux semaines plus tard, le 24 avril pour le second tour. Les élections législatives suivront quant à elles les dimanches 12 et 19 juin afin d'élire les députés qui siégeront à l'Assemblée nationale. La nouveauté cette année réside dans le système de procuration qui a été assoupli puisque désormais si vous savez que vous ne pourrez voter personnellement, vous pouvez donner procuration à n'importe quel électeur de confiance. Cette personne devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place. Sachant que le second tour des présidentielles tombe pendant les congés scolaires, nous vous conseillons d'anticiper et de penser à la procuration. Si vous avez besoin d'aide pour trouver une personne de confiance afin de lui remettre votre procuration, sachez que l'association "Bois d'Arcy pour Tous" se tient à votre disposition. N'hésitez pas à la contacter par mail : boisdarcypourtous@gmail.com.

Groupe d'opposition

"Perspectives arcisiennes" 6 élus

La construction d'un marché semi-ouvert est lancée. Nous pouvons lire sur le site de la ville que *"...ce nouveau projet répond à vos attentes... Des réponses concrètes... en matière de stationnement..."*. Le stationnement ! Ce sujet fut largement priorisé par les arcisiens lors de la réunion publique. Selon le plan retenu, les places actuelles au nombre de 27 seront "déplacées" au niveau de la rue Louise Michel et ne seraient plus que 26. Les places de parking des riverains autour de l'église pourraient donc être frappées d'une interdiction de stationnement les jours de marché. Quant aux commerçants, le parking des instituteurs pourrait leur être ouvert mais ce dernier est-il capable d'absorber leur camionnette, leur camion sachant que le marché proposera entre 14 et 18 étals ? Quid des places réservées aux PMR ? Et même si le Maire mise sur la rotation des véhicules au regard de l'étalement des clients sur la matinée, lorsqu'il y aura des cérémonies à l'église, où stationneront tous ces véhicules ? L'offre de stationnement ne sera donc pas supérieure à ce qu'elle est actuellement même si l'on veut nous faire croire le contraire. Des explications sur www.perspectivesarcisiennes.org.

NAISSANCES 2021/2022

- | | |
|---------------------------------|---------------------------|
| > 1 ^{er} décembre 2021 | Quentin Hertgen |
| > 2 décembre 2021 | Damian Salazar Fremyet |
| > 11 décembre 2021 | Jeanna Meras |
| > 14 décembre 2021 | Émilio Trupiano Dezaire |
| > 16 décembre 2021 | Louise Siboulet |
| > 18 décembre 2021 | Samuel De Castro Da Silva |
| > 29 décembre 2021 | Adam Lieutenant |
| > 5 janvier 2022 | Maillys Boulay |
| > 9 janvier 2022 | Sylia Jinah |
| > 9 janvier 2022 | Tiago Vilarinho |
| > 18 janvier 2022 | Jules Meix |



Damian
Salazar Fremyet



Émilio Trupiano
Dezaire



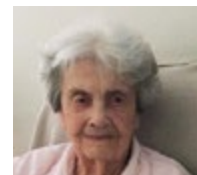
Maillys Boulay

DÉCÈS 2021/2022

- > 20 décembre 2021 Gisèle Dufour (96 ans)

Hommage à Gisèle Dufour

La Ville adresse ses plus profondes condoléances aux proches de Gisèle Dufour décédée le 20 décembre à l'aube de ses 97 ans. Née le 14 janvier 1925 à Guise en Picardie, Gisèle Dufour était une femme de foi qui dispensait des formations bibliques à la paroisse. Elle était aussi une femme d'action pour qui la charité passait par des actes concrets de solidarité. En effet, en plus de son métier d'enseignante à la Faculté d'Orsay, Elle a été visiteuse de prison durant de nombreuses années et a également fait don de tout ce qu'elle possédait à l'association Action contre la faim.



Depuis 2019, les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord. Afin de respecter la vie privée de chacun, la Ville de Bois d'Arcy est donc dans l'obligation de demander l'accord aux familles avant de pouvoir publier les naissances, mariages et décès.

COLLECTES (Bacs à sortir la veille au soir)

Ordures ménagères

- > Tous les lundis et jeudis matin

Encombrants : tous les 3^e mercredis du mois

> Prochaine date : mercredi 16 mars 2022

Déchets végétaux : tous les mercredis à partir du 16 mars 2022

Retrouvez toutes les consignes sur : versaillesgrandparc.fr



DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE BOIS D'ARCY

Horaires d'ouvertures pour les particuliers (accès gratuit) :

> du mardi au vendredi : de 9h à 13h et de 14h à 18h ;

> le samedi : de 9h à 18h ;

> le dimanche : de 9h à 13h. Fermée les jours fériés.

Rue Abel Gance - ZAC de la Croix Bonnet Bois d'Arcy.

Arcy Féminin

Samedi 12 mars
de 10h à 19h

Dimanche 13 mars
de 10h à 18h

**Salle des Fêtes
du Domaine
de la Tremblaye**
11, rue du Parc



Le rendez-vous des entrepreneuses locales.

Tombola, cosmétiques, prêt-à-porter, bien-être, atelier photo, bijoux, produits artisanaux...



Port du masque et Pass sanitaire numérique ou papier obligatoires. Événement susceptible d'évoluer en fonction de l'évolution sanitaire et des autorisations préfectorales. Restez informés sur boisdarcy.fr et sur nos réseaux sociaux.